



Division de l'inspection et de l'urbanisme

**DÉCLARATION ANNUELLE DU PROPRIÉTAIRE-OCCUPANT D'UN
LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL**

ANNÉE DE RÉFÉRENCE : _____

Je, _____ propriétaire-occupant de l'immeuble résidentiel situé au _____ déclare qu'un second logement de type intergénérationnel y est aménagé en conformité avec les critères déterminés aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Mathieu à l'égard de ce type de logement.

De plus, ce second logement a un accès direct au logement principal.

Ce logement est habité par :

possédant avec :

le propriétaire-occupant

son conjoint-occupant : _____

le lien de parenté suivant :

Ce logement est habité par cette personne depuis le _____ et à moins d'événement contraire, cette occupation se poursuivra jusqu'au 31 décembre de l'année de référence mentionnée ci-haut. Je m'engage, par la présente, à informer la Municipalité de toute modification qui pourrait survenir au cours de l'année de cette déclaration et qui aurait pour effet de disqualifier le logement de sa qualité intergénérationnelle, telle que définie à la réglementation municipale et ce, dans les trente (30) jours suivants le constat.

On peut me rejoindre aux numéros de téléphone suivants :

Je, soussigné(e), affirme solennellement que tout ce qui est énoncé dans le présent document est la vérité, ce _____ e jour de _____.

Propriétaire-occupant

Affirmé solennellement devant _____

à _____ ce _____ e jour
de _____.

Commissaire à l'assermentation